

*Initiatives ministérielles*

Le troisième principe, c'est la reconnaissance et le respect des usages légitimes des armes à feu au Canada. Nous devons reconnaître et respecter l'histoire et la tradition de la chasse au Canada, non seulement parce que c'est le passe-temps favori dans de nombreuses parties du Canada, mais également parce que c'est une activité économique très importante qui contribue directement à la prospérité de nombreuses régions. Nous devons reconnaître et respecter l'utilisation légitime des armes à feu en agriculture et à la chasse puisqu'elles sont des outils qui aident leurs propriétaires à gagner leur vie. Nous devons permettre l'usage légitime des armes à feu. Nous ne devons pas le limiter indûment.

● (1215)

Nous devons également reconnaître que certaines personnes aiment collectionner des armes à feu et que d'autres aiment le tir sportif. D'ailleurs, les athlètes canadiens qui s'entraînent et excellent au tir sportif se sont illustrés sur la scène internationale. Nous devons reconnaître et respecter les intérêts des collectionneurs et des sportifs. Cependant, tout en reconnaissant et en respectant les usages légitimes des armes à feu, nous devons tenir compte des considérations de sécurité publique.

[Français]

Alors, les Canadiens ont la ferme intention de sauvegarder et de renforcer la civilité exceptionnelle qui les a toujours distingués. Le programme politique et législatif intitulé «La sécurité dans les lieux publics et privés» témoigne de l'engagement du présent gouvernement en ce sens.

[Traduction]

Voici les éléments du projet de loi C-68, que nous présentons aujourd'hui: premièrement, des mesures sévères pour contrer l'usage criminel des armes à feu; deuxièmement, des peines précises pour punir ceux qui font la contrebande des armes à feu illégales; troisièmement, des mesures générales pour délimiter ce qui constitue un usage légitime des armes à feu qui ne menace pas la sécurité publique. Pour chacun de ces éléments, l'enregistrement universel des armes à feu est une condition fondamentale de l'atteinte des objectifs que j'ai énoncés.

Je sais que l'enregistrement universel est l'aspect du projet de loi qui déplaît le plus à beaucoup de députés et à beaucoup d'autres Canadiens. Au cours des mois que j'ai passés à voyager d'un bout à l'autre du pays et à parler aux gens qui possèdent et utilisent légalement des armes à feu, beaucoup m'ont dit qu'ils n'étaient pas d'accord avec le gouvernement sur la question de l'enregistrement.

Je veux aborder directement cette question et expliquer comment l'enregistrement universel nous permettra d'atteindre certains objectifs, c'est-à-dire faire de la société canadienne une société plus paisible, répondre plus efficacement à l'utilisation des armes à feu à des fins criminelles et accroître la sécurité publique.

Je vais commencer en disant que nous vivons dans une société où tous les biens sont licenciés, enregistrés ou réglementés d'une manière ou d'une autre. Toutes les activités sont réglementées au moyen de mesures législatives ou administratives afin d'assurer

le niveau d'ordre souhaitable dans une société civilisée. Dans ce contexte où les voitures, les animaux familiers et les biens de tous genres sont enregistrés de façon à pouvoir en retracer le propriétaire, l'idée d'un système d'enregistrement des armes à feu est certainement justifiée dans une société qui veut assurer un certain niveau d'ordre.

Quel est le lien entre l'enregistrement des armes à feu et les efforts des policiers en vue de lutter contre le crime et de faire de notre société un endroit plus sûr? D'après les renseignements que j'ai obtenus, d'après ce que j'ai lu et d'après les discussions que j'ai eues tant avec les agents de la paix qu'avec les amateurs d'armes à feu eux-mêmes, il semble que les criminels obtiennent leurs armes à feu sur le marché noir. Ils ne les enregistrent pas. Ils ne les achètent pas chez le marchand local, ne remplissent pas les formulaires requis, ne demandent pas d'autorisation d'acquisition d'armes à feu, ne suivent pas de cours et ne paient pas de droits. Les criminels obtiennent leurs armes à feu illégalement, sur le marché noir.

Les armes à feu vendues sur le marché noir viennent de deux sources: premièrement, les armes qui entrent au Canada en contrebande et qui sont donc ici illégalement et, deuxièmement, celles qui sont volées à leurs propriétaires légaux et revendues ensuite sur le marché noir.

● (1220)

Supposons que vous voulez utiliser une arme à feu pour perpétrer un hold-up ou une agression. Il suffit de vous rendre dans une des grandes villes canadiennes et, si vous connaissez quelqu'un qui a des relations, vous pouvez acquérir illégalement une arme à feu tirée du coffre d'une voiture, à l'arrière d'un bar clandestin, ou au deuxième étage d'un certain hôtel du centre-ville ou dans une maison de banlieue, et vous en servir pour commettre un crime.

Nous devons sûrement tarir les sources d'approvisionnement pour ce marché clandestin. Nous devons sûrement réduire le nombre des armes à feu qui entrent en contrebande dans notre pays. Nous devons sûrement réduire le nombre des armes à feu volées et revendues clandestinement. Comment y réussissons-nous? Grâce à l'enregistrement.

L'enregistrement de toutes les armes à feu nous permettra en effet d'accomplir un meilleur travail aux frontières. Nous ne réussirons sans doute jamais à faire cesser complètement la contrebande des armes à feu. Il se fait 130 millions de passages frontaliers par année. Nous ne pouvons pas arrêter chaque véhicule pour en inspecter le coffre ou le compartiment à gants. Nous pouvons cependant faire un meilleur travail que par le passé, et l'enregistrement nous en donnera les moyens.

Environ 375 000 armes à feu sont entrées au Canada l'année dernière. Presque toutes les armes à feu vendues ici sont importées. Nous ignorons où elles se trouvent, ou comment elles sont arrivées chez nous. Il n'existe pas de contrôle une fois qu'elles sont entrées. Nous savons que des armes à feu sont soustraites des cargaisons qui entrent ici en toute légalité. Pas plus tard que la semaine dernière à Toronto, quelqu'un a été arrêté pour vente illégale d'armes à feu qui avaient été importées légalement.